

Rapporteur pour avis sur le Projet de Loi de Finances pour 2014, Hervé Féron a présenté à la Commission des Affaires Culturelles et de l'Education de l'Assemblée Nationale son rapport sur les programmes "Création culturelle" et "Transmission des savoirs et démocratisation culturelle".

Outre l'analyse des crédits affectés à ces programmes, le rapport était consacré cette année au 1% culturel, obligation incombant aux collectivités publiques de consacrer une partie du coût de leurs constructions à la réalisation d'une ou plusieurs oeuvres d'art, intégrées au bâtiment ou installées à ses abords. Malgré une appréciation positif du dispositif, plusieurs pistes d'amélioration ont été proposées.

[Présentation du rapport sur le PLF 2014... par herveferon](#)

Cette présentation a été suivie d'une séance de questions des députés auxquels Hervé Féron a apporté des éclaircissements.

[Réponse aux questions des députés sur le PLF... par herveferon](#)